

# CMF - FÉDÉRATION MUSICALE DE L'AIN

Association Populaire d'Education Culturelle régie par la Loi du 1<sup>er</sup> Juillet 1901

Affiliée à la Confédération Musicale de France, agréée par Jeunesse et Sports

Siège social : FMA Centre Culturel – 66 rue du Comte de Montrevel - 01340 MONTREVEL EN BRESSE

Secrétariat: FMA Cité administrative – Place de la Résistance - 01340 MONTREVEL EN BRESSE

Tél: 04.74.25.66.12

E.MAIL : [fed.musicale.ain@orange.fr](mailto:fed.musicale.ain@orange.fr) Site Internet : <http://fed-musicale-ain.opentalent.fr>

---

## ATTESTATION

Nous soussignés, Patrice MORANDAS, Président de la Fédération Musicale de l'Ain, et Loïs PALLOT, Directeur,

attestons que

l'élève *BABIN Josephine*

de *École de Musique et de Danse Ambérieu-en-Bugey*

s'est présenté au **BREVET DÉPARTEMENTAL 2024** (Fin de Cycle II)

et a obtenu **l'Unité de Valeur « FORMATION MUSICALE »**.

Note : *10,18/20* Mention : *Assez Bien*

Résultat : *Admis(e) en Cycle III*

Pour valoir ce que de droit.

Fait à Montrevel-en-Bresse

Le 6 juin 2024

Le Président



Patrice MORANDAS

Le Directeur



Loïs PALLOT

# CMF - FÉDÉRATION MUSICALE DE L'AIN

Association Populaire d'Education Culturelle régie par la Loi du 1<sup>er</sup> Juillet 1901

Affiliée à la Confédération Musicale de France, agréée par Jeunesse et Sports

Siège social : FMA Centre Culturel – 66 rue du Comte de Montrevel - 01340 MONTREVEL EN BRESSE

Secrétariat: FMA Cité administrative – Place de la Résistance - 01340 MONTREVEL EN BRESSE

Tél: 04.74.25.66.12

E.MAIL : [fed.musicale.ain@orange.fr](mailto:fed.musicale.ain@orange.fr) Site Internet : <http://fed-musicale-ain.opentalent.fr>

---

## ATTESTATION

Nous soussignés, Patrice MORANDAS, Président de la Fédération Musicale de l'Ain, et Loïs PALLOT, Directeur,

attestons que

l'élève *GALLET Margot*

de *École de Musique et de Danse Ambérieu-en-Bugey*

s'est présenté au **BREVET DÉPARTEMENTAL 2024** (Fin de Cycle II)

et a obtenu **l'Unité de Valeur « FORMATION MUSICALE »**.

Note : *10,16/20* Mention : *Assez Bien*

Résultat : *Admis(e) en Cycle III*

Pour valoir ce que de droit.

Fait à Montrevel-en-Bresse

Le 6 juin 2024

Le Président



Patrice MORANDAS

Le Directeur



Loïs PALLOT

# CMF - FÉDÉRATION MUSICALE DE L'AIN

Association Populaire d'Education Culturelle régie par la Loi du 1<sup>er</sup> Juillet 1901

Affiliée à la Confédération Musicale de France, agréée par Jeunesse et Sports

Siège social : FMA Centre Culturel – 66 rue du Comte de Montrevel - 01340 MONTREVEL EN BRESSE

Secrétariat: FMA Cité administrative – Place de la Résistance - 01340 MONTREVEL EN BRESSE

Tél: 04.74.25.66.12

E.MAIL : [fed.musicale.ain@orange.fr](mailto:fed.musicale.ain@orange.fr) Site Internet : <http://fed-musicale-ain.opentalent.fr>

---

## ATTESTATION

Nous soussignés, Patrice MORANDAS, Président de la Fédération Musicale de l'Ain, et Loïs PALLOT, Directeur,

attestons que

l'élève *PERRET Aurore*

de *École de Musique et de Danse Ambérieu-en-Bugey*

s'est présenté au **BREVET DÉPARTEMENTAL 2024** (Fin de Cycle II)

et a obtenu **l'Unité de Valeur « FORMATION MUSICALE »**.

Note : *16,01/20* Mention : *Très Bien*

Résultat : *Admis(e) en Cycle III*

Pour valoir ce que de droit.

Fait à Montrevel-en-Bresse

Le 6 juin 2024

Le Président



Patrice MORANDAS

Le Directeur



Loïs PALLOT